



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AVRIL 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-six avril, le Conseil Municipal de cette commune dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Roland VEAUX, Maire.

Date de la convocation : 17 Avril 2023

Présents : Mmes DUTEIL - VIGNAUD – MM VEAUX - ANDRIEUX -- MAGNON - MAHERAULT – MICHEL – RABAUD – TESTEMALE

Absents excusés : Mmes FANUCCI – VAUZELLE - M. DOBY

Absents : Mme DULAC - M. LAFON

Procuration : Mme FANUCCI à Mme VIGNAUD

Mme VAUZELLE à M. VEAUX

M. DOBY à Mme DUTEIL

Secrétaire de séance : Christiane DUTEIL

1- OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRESORERIE

Monsieur le Maire rappelle que lors du Conseil d'Installation des délégations lui ont été attribuées notamment la réalisation de lignes de Trésorerie mais le montant maximum n'avait pas été fixé.

Monsieur le Maire propose donc qu'une ligne de Trésorerie soit ouverte et sollicitée pour l'année 2023 à hauteur de 90 000€.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

2- PLAN DE FINANCEMENT PLAINE DE JEUX : DOSSIER FONDS EUROPEENS

Monsieur le Maire présente la situation actuelle du dossier de la Plaine de Jeux. Il convient pour compléter le dossier des Fonds Européens de prendre une nouvelle délibération indiquant le plan de financement actualisé.

TOTAL DES DEPENSES : 208 267.54€ HT (montant du marché)

PLAN DE FINANCEMENT :

Etat : 52 066.88€ (25%)

CG16 : 28 682.00 (13.77%)

Leader : 85 865.14 € (41.23%)

Commune de SERS : 41 653.51€ (20.00%)

Les membres du Conseil Municipal valident le plan de financement à l'unanimité.

3- VENTE ET ACQUISITION DE PARCELLES A ROCHE

Une délibération a déjà été prise à ce sujet mais il convient de la modifier par rapport aux numéros de parcelles. Par conséquent, il est précisé que la parcelle B1732 sera cédée gratuitement à la commune de SERS en plus de la parcelle B1732.

Accord unanime des membres du Conseil Municipal.